



Saison 2011 - 2012

Le Cahier des régatiers

SOMMAIRE :

1. *Les numéros d'urgences – les numéros utiles*
2. *Le calendrier sportif*
3. *Les formulaires d'inscription (licence, club, régates)*
4. *Les règles de base et les pavillons de classe*
5. *La procédure de départ*
6. *Les signaux de course*
7. *Les pavillons*
8. *Les annexes aux Instructions de course (modèle FFV 2009-2012 habitables)*
9. *Les parcours types*
10. *Les Formulaire de course (réclamation, reconnaissance de faute, déclaration d'abandon, contestation du classement affiché)*

Yacht Club de Canet en Roussillon
BP 210
66140 Canet en Roussillon
Tél : 04 68 80 70 84 – 06 10 85 34 48
yccr@free.fr
Site : <http://asso.ffv.fr/yc-canet/>

YCCR. Mise à jour – Oct. - 2011

Mot d'accueil

Chers amis régatiers,

Les membres du Yacht Club, le Comité Directeur et moi même, sommes heureux de vous accueillir pour cette nouvelle saison de régates.

Nous espérons que vous trouverez dans ce livret toutes les informations nécessaires au bon déroulement des régates.

Si vous souhaitez approfondir vos connaissances nous vous conseillons de vous procurer le manuel des règles de courses à la voile édité par la FFV .

En espérant que cette année les vents soient propices à ce que toutes les manches soient courues

Amicalement,

Vincent FOURQUET

Numéros utiles

Port de canet en Roussillon ----- 04 68 86 72 73

Capitainerie de canet en Roussillon----- 04 68 73 58 73

capitainerie@ot-canet.fr

Yacht Club de Canet en Roussillon----- 04 68 80 70 84

Président ----- 06 10 85 34 48

yccr@free.fr

SNSM () ----- 04 68 80 68 88

----- 04 67 26 29 26

Numéros d'urgence

POMPIERS----- 18 ou 112

SAMU----- 15

POLICE / GENDARMERIE ----- 17

AMBULANCES ----- 04 68 80 09 09

CENTRE ANTI-POISON ----- 0491 75 25 25

AFFAIRES MARITIMES - Aude / P.O.----- 04 68 98 34 80

SEMAPHORE CAP BEAR ----- 04 68 82 01 22

CROSS MED LAGARDE----- 04 94 61 71 10

Tél. Secours par portable----- 16 16



YACHT CLUB CANET EN ROUSSILLON

Challenge d'hiver 2011 - 2012

Programme :

9h15 à 10h : Inscription - Café - Brioche
10h : Briefing au club
11h : Mise à disposition sur l'eau

Infos :

Licence FFV & certificat médical obligatoire
Règles applicable RCV 2009 - 2012
Règlement HN - IRC et Annexes
VHF obligatoire

Renseignements & Inscriptions

www.asso.ffv.fr/yc-canet
yccr@free.fr

Les dimanche :

20 novembre	5 février
4 décembre	19 février
18 décembre	4 mars
8 janvier	18 mars
22 janvier	



Inscription régate :

Membre YCCR	GRATUIT
Forfait challenge	60 €
Forfait à la journée	10 €

Adhésion au club :

Individuelle	70 €
Familiale	100 €

Licence FF Voile :

Annuelle	48,50 €
À la journée	10 €



Yacht Club Canet en Roussillon
Capitainerie du port, BP 210
66 140 Canet en Roussillon



Adhésion au Club 2012

OU

Inscription Challenge d'hiver 2011-2012

Renouvellement : Oui / Non

Nom		Prénom	
Date naissance		N° licence	Club
Adresse			
Code postal		Ville	
Tel fixe		Tel mobile	
email		Bateau	

Adhésion au Club : nov2011-nov2012

Adulte :	(<i>gratuité des 15 journées de régates YCCR</i>)	70 €	
Jeune (-25ans après 1985) :		45 €	
Famille :		100 €	
	Nom du conjoint	prénom	
	N° Licence		
	Nom enfant	prénom	
	N° Licence		

OU

Inscription Challenge d'hiver : nov2011-mars2012

Forfait Challenge d'hiver 2011-2012	(<i>9 journées</i>)	60 €	
-------------------------------------	-----------------------	------	--

- J'**accepte** que mes coordonnées soient communiquées aux partenaires de l'YCCR
 Je **refuse** que mes coordonnées soient communiquées aux partenaires de l'YCCR

Date : Signature :

Paiement à l'ordre du « Yacht Club de Canet en Roussillon » (YCCR)

(espace réservé YCCR)

Saisie YCCR
Carte Membre

Somme due	: €
Payée en Espèces	: €
Payée par Chèque	: €



Yacht Club Canet en Roussillon
Capitainerie du port, BP 210
66 140 Canet en Roussillon



Cotisation Licence FFV Annuelle 2012

La licence FFV visée par un médecin est obligatoire pour participer aux régates.
Elle vous permet d'être couvert en cas d'accident (responsabilité civile, dommage corporel du licencié,...) pour toutes les activités nautiques : régates croisières, etc....

Nom		Prénom	
Date naissance		N° licence	Club
Adresse			
Code postal		Ville	
Tel fixe		Tel mobile	
email		Bateau	

Licence FFV

Renouvellement	
ou Primo licence (fin 2011-31/12/2012)	
ou Autre	
Annuelle adulte	48,5 €
ou Annuelle jeune (-18ans né après 1993)	24,25 €

Date :

Signature :

Païement à l'ordre du « Yacht Club de Canet en Roussillon » (YCCR)

(espace réservé YCCR)

Saisie YCCR
Saisie FFV
Impression carte

Somme due	: €
Payée en Espèces	: €
Payée par Chèque	: €

A connaître et à ne pas oublier : LES REGLES DE BASE

Généralités

Les coureurs doivent être TOUS en possession d'une **licence valide** (annuelle ou journalière) (RCV n°75)

Un bateau ou un concurrent doit apporter toute l'**aide** possible à toute personne ou navire en danger (RCV n°4)

Un bateau doit avoir à bord l'**équipement réglementaire** approprié pour toutes les personnes embarquées. Chaque concurrent est personnellement responsable du port d'un système de flottabilité personnel approprié aux conditions.

Un bateau et son propriétaire doivent concourir selon les principes reconnus de sportivité et de **jeu loyal** RCV2

Règles de course

Quand des bateaux sont sur des bords opposés, **un bateau bâbord amures doit se maintenir à l'écart d'un bateau tribord amures** (RCV n°10)

Lorsque des bateaux sont sur le même bord et engagés, **le bateau au vent doit se maintenir à l'écart d'un bateau sous le vent** (RCV n°11)

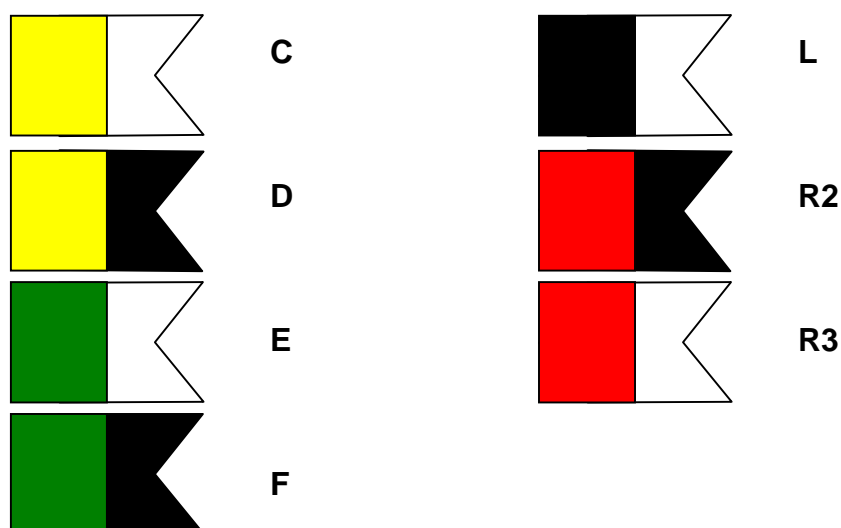
Un bateau doit **éviter le contact** avec un autre bateau dans la mesure du possible. Cependant un bateau prioritaire n'a pas besoin d'agir pour éviter un contact jusqu'à ce qu'il soit clair que l'autre bateau ne se maintient pas à l'écart (RCV 14)

Dans la mesure du possible, **un bateau qui n'est pas en course ne doit pas gêner un bateau qui est en course** (RCV n°23.1). Si un bateau a enfreint une règle alors qu'il n'était pas en course, sa pénalité doit lui être appliquée dans la course la plus proche du moment de l'incident (RCV n°64.1)

Un bateau qui enfreint la règle 31.1 (**abordage d'une marque**) peut accepter une pénalité en effectuant rapidement une rotation de **un tour** comprenant un virement de bord et un empannage (RCV 31.2)

Si un bateau enfreint les règles du chapitre II (**règles de priorité**), sa pénalité doit être une pénalité de rotation de **deux tours** (RCV 44.1)

Pavillons de classe






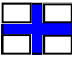
Ces pavillons permettent de vous reconnaître sur l'eau, ne les oubliez pas ! Par ailleurs ils servent aussi à déterminer l'ordre des départs (Cf. la procédure de départ).

LA PROCEDURE DE DÉPART

Le décompte






Le décompte est communiqué par des signaux visuels appuyés de signaux sonores.

- **Avertissement** : 5 minutes avant le départ (envoi du pavillon de **série**).
- **Préparatoire** : 4 minutes avant le départ (envoi du pavillon **P, I, Z, Z+I ou Noir**)
- **Une minute** : 1 minute avant le départ (affalée du pavillon **P, I, Z, Z+I ou Noir**)
- **Départ** : Top départ (Affalée du pavillon de **série**).

Un retard est signalé par le pavillon "aperçu" 
Une annulation est signalée par le pavillon "N" 
Un rappel général est signalé par le pavillon "premier substitut" 
Un rappel individuel est signalé par le pavillon « X » 

Les règles de la dernière minute

Si au cours de la minute précédant le signal de départ une partie quelconque du bateau (coque, équipage ou équipement) dépasse la ligne de départ :

Sous pavillon P 	Le bateau doit entièrement revenir derrière la ligne avant de prendre le départ.
Sous pavillon I 	Le bateau doit revenir derrière la ligne de départ en contournant l'une ou l'autre de ses extrémités (bouée ou bateau comité) avant de prendre le départ.
Sous pavillon Z 	Le bateau identifié reçoit une pénalité en points de 20% et doit revenir derrière la ligne avant de prendre le départ . La pénalisation reste valable même si le départ de la course est redonné ou si la course est recourue ou reprogrammée, mais pas si la course est retardée ou annulée avant le signal du départ.
Sous pavillons Z+I 	Le bateau identifié reçoit une pénalité en points de 20% et doit revenir derrière la ligne de départ en contournant l'une ou l'autre de ses extrémités avant de prendre le départ.
Sous pavillon noir 	Le bateau est disqualifié . La pénalisation reste valable même si le départ de la course est redonné ou si la course est recourue ou reprogrammée, mais pas si la course est retardée ou annulée avant le signal du départ.

SIGNAUX DE COURSE

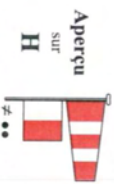
Les significations des signaux visuels et sonores sont données ci-dessous. Une flèche pointant vers le haut ou le bas (≠) signifie qu'un signal visuel est envoyé ou affalé. Un point (Σ) signifie un signal sonore ; des points avec des tirets (• - - - •) signifient un signal sonore répétitif. Lorsqu'un signal visuel est envoyé au-dessus d'un pavillon de classe, le signal s'applique seulement à cette classe.

Signaux de retard



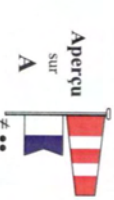
≠ • • • •

Aperçu
Les courses dont le départ n'a pas été donné sont *retardées*. Le signal d'avertissement sera fait 1 minute après l'affalé sauf si à ce moment la course est *retardée* à nouveau ou *annulée*.



Aperçu sur H ≠ • •

Les courses dont le départ n'a pas été donné sont *retardées*. Signaux ultérieurs à terre.



Aperçu sur A ≠ • • •

Les courses dont le départ n'a pas été donné sont *retardées*. Plus de courses aujourd'hui.



Flamme 1 ≠ • • • •



Flamme 4 ≠ • • • •

Aperçu sur flamme numérique 1-6 Retard de 1-6 heures après l'heure prévue de départ



Flamme 2 ≠ • • • •

Flamme 5 ≠ • • • •



Flamme 3 ≠ • • • •

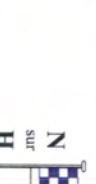
Flamme 6 ≠ • • • •

Signaux d'annulation



N sur ≠ • • • •

Toutes les courses dont le départ a été donné sont *annulées*. Revenez sur la zone de départ. Le signal d'avertissement sera fait 1 minute après l'affalé sauf si à ce moment la course est *annulée* à nouveau ou *retardée*.



N sur H ≠ • • • •

Toutes les courses sont *annulées*. Signaux ultérieurs à terre.



N sur A ≠ • • • •

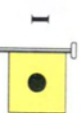
Toutes les courses sont *annulées*. Plus de courses aujourd'hui.

Signaux avant le départ



P ≠ • • • •

Signal préparatoire.



I ≠ • • • •

La règle 30.1 s'applique.



Z ≠ • • • •

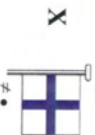
La règle 30.2 s'applique.



≠ • • • •

Pavillon noir La règle 30.3 s'applique.

Signaux de rappel



X ≠ • •

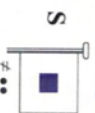
Rappel individuel.



≠ • • • •

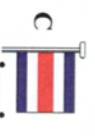
Premier substitutif. Rappel général. Le signal d'avertissement sera envoyé 1 minute après l'affalé.

Signaux de changement de parcours



S ≠ • • • •

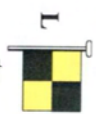
Au plus tard avec le signal d'avertissement accomplissez le parcours réduit.



C ≠ • • • •

A une *marque* à contourner ou d'arrivée ; *hissez* entre la *marque* voisine et le mât arborant ce pavillon.

Autres signaux



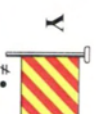
L ≠ • •

A terre : Un avis aux concurrents a été affiché. Sur l'eau : Venez à portée de voix ou suivez ce bateau.



M ≠ • • • •

L'objet portant ce signal remplace une *marque* manquante.



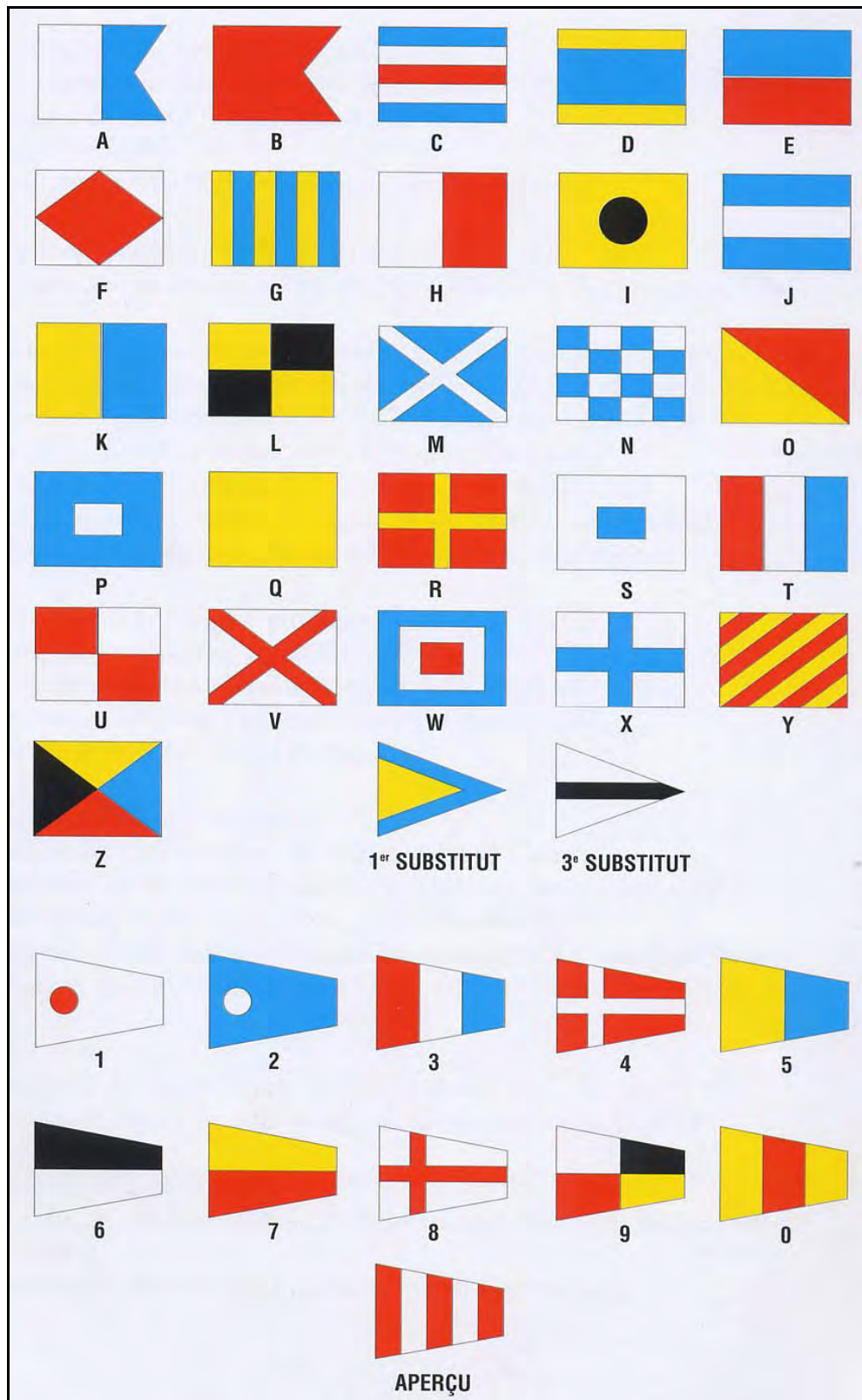
Y ≠ • •

Portez une *flotte*-*billie* personnelle.



(Pas de signal sonore) Pavillon ou voyant **bleu**. Ce bateau du comité de course est en position sur la ligne d'arrivée.

LES PAVILLONS



ANNEXE AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

Challenge d'Hiver 2011 – 2012

I. REGLES APPLICABLES

RCV 2009 - 2012.

II. AVIS AUX CONCURENTS :

Les avis aux concurrents sont affichés sur le panneau d'affichage situé à l'YCCR.

III. MODIFICATIONS DES INSTRUCTIONS DE COURSES

Les instructions de courses et leurs annexes peuvent être modifiées au plus tard lors du briefing.

IV. SIGNAUX FAITS A TERRE :

1 - Les signaux faits à terre seront envoyés soit sur le mat de pavillon situé devant l'YCCR, soit au mat du bateau comité si celui-ci est à quai.

2 – Quand le pavillon Aperçu est envoyé à terre, le signal d'avertissement ne sera pas fait moins de 30 minutes après son affalé.

3 – Quand le pavillon Y est envoyé à terre, la règle 40 s'applique (porter une flottabilité personnelle) **dès que le bateau quitte le ponton.**

V. PROGRAMME DES COURSES :

Voir calendrier ci-joint

VI. LES PAVILLONS DE CLASSE :

1 – Le port du **pavillon de classe** (HN voir document joint) ainsi que la **pavillon du club sont obligatoire** (ils seront fournis par le club).

2 – Les groupes de classe (**séries**) sont définis comme suit :

classe B, C : pavillon de classe C

classe D, E, F : pavillon de classe E

classe L, R2 ,R3, R4, G : pavillon de classe R2

L'organisation se réserve le droit de changer les groupes de classes

VII. ZONE DE COURSE :

Bande littorale des 3 milles nautiques de large limitée au Nord par Port Barcarès et au Sud par Collioure.

VIII. PARCOURS :

Voir les parcours ci-joint

Les positions et distances des bouées sur les cartes ne sont données qu'à titre indicatif. Le Comité de Course se réserve le droit de modifier les distances et les caps entre les bouées des parcours en fonction des conditions climatiques rencontrées le jour de l'épreuve sur le plan d'eau.

Lors du briefing préparatoire, le Comité de Course se réserve le droit de donner un nouveau parcours. Il lui sera alors associé une nouvelle flamme numérique ou tout autre identification

IX. MARQUES :

Voir annexes parcours

X. DEPART :

- 1- Il sera donné un ou plusieurs départs pour chaque course selon le nombre de bateaux
- 2- Chaque groupe est identifié par un pavillon de classe comme défini au VI
- 3- Les départs seront donnés en application de la règle 26

Signal	Pavillon et signal sonore	Minutes avant le départ
Avertissement	Flamme de groupe + 1 signal sonore	5
Préparatoire	Pavillon P ou I ou Z ou Z+I ou Noir + 1 signal sonore	4
Minute	Amené du pavillon P ou I ou Z ou Z+I ou noir + 1 signal sonore	1
Départ	Amené de la flamme de groupe	0

- 4- La ligne de départ sera entre le mat arborant un pavillon orange sur le bateau comité situé à l'extrémité tribord et une bouée jaune située à l'extrémité bâbord. Si un bateau viseur du Comité est placé à proximité immédiate de la bouée, il est interdit de passer entre ce bateau et la bouée y compris pour réparer une erreur de départ.

XI. CHANGEMENT DE POSITION DE LA MARQUE SUIVANTE :

Voir Instructions de Course

XII. ARRIVEE

- 1 – Quand un bateau comité est présent sur l'eau, la ligne d'arrivée est entre le mat portant un pavillon bleu et une bouée orange ou jaune selon les parcours.
- 2 – La ligne d'arrivée peut-être entre le pavillon bleu situé à proximité du feu rouge d'entrée du port de Canet et une bouée orange ou jaune placée dans l'Est de ce feu.

XIII. SYSTEME DE PENALITE :

- 1 - Pour les infractions aux règles du chapitre 2, application du système 1.
- 2 – Quand un voilier aborde une marque, la règle 31 s'applique (rotation de un tour).
- 3 – Autres infractions : Voir 13.2 des Instructions de Courses.

XIV. TEMPS LIMITE :

Le temps limite est de 30 minutes après l'arrivée du premier de **chaque groupe de départ** pour les parcours construits (bananes, triangles, etc...). Pour les côtiers l'heure limite pour le dernier de **chaque groupe de départ** est égale à l'heure d'arrivée du premier majorée de 40 % de son temps de course.

XV. RECLAMATIONS ET EMANDES DE REPARATION :

- 1 – Le temps limite de dépôt d'une réclamation est de 1 heure près l'arrivée du dernier bateau à la dernière course du jour.
- 2 – Un exemplaire des formulaires de réclamations est joint au présent livret, d'autres sont disponibles au bureau de l'YCCR

XVI. CLASSEMENT :

- 1- Le système de classement à minima de l'annexe A s'appliquera.
- 2- Le temps compensé sera calculé selon la table H109 du Handicap National. Il sera fait application du coefficient de vitesse lente.
- 3- Un classement sera établi par **groupe de classe**. L'organisation se réserve le droit de regrouper des classes selon le nombre de bateaux inscrits.
- 4- Toutes les courses ont un coefficient 1.
- 5- A partir de 7 courses, la plus mauvaise sera retirée, à partir de 12 courses les 2 plus mauvaises places seront retirées.
- 6- 2 courses sont nécessaires pour valider le Challenge d'Hiver.

XVII. REGLES DE SECURITE :

- 1- Chaque bateau doit obligatoirement avoir à bord une VHF en état de fonctionnement
- 2- **Tous les équipiers** présents à bord doivent posséder une **licence valide** de la FFV, **visée par un médecin**.
- 3- Chaque bateau participant doit détenir une assurance valide en responsabilité Civile.
- 4- L'équipage d'un bateau doit au minimum être composé de 2 personnes.
- 5- Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au Comité de Course aussitôt que possible, soit par VHF, soit par téléphone (04 68 80 70 84 ou 06 10 85 34 48)

XVIII. REMPLACEMENT D'EQUIPIERS OU DE MATERIEL :

La composition des équipages doit être déclarée avant chaque journée de course sur la feuille d'engagement suivant le modèle joint avec possibilité de faire cette feuille sur internet. Le changement d'équipiers au cours d'une journée sera soumis à autorisation du Comité de course.

XIX. JAUGE :

- 1- un bateau et son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de sécurité de classe et aux Instructions de Courses. Sur l'eau, un jaugeur du Comité de Course peut demander à un bateau de rejoindre immédiatement une zone donnée pour y être contrôlé.
- 2- Les coefficients utilisés pour le calcul des temps compensés seront affichés à l'issue de la première journée de course.

XX. PRIX :

L'organisation se réserve le droit de récompenser les gagnants de chaque **groupe ou série**.
La remise des prix aura lieu le dimanche 18 mars à 17h30.

A remplir et cocher tel que nécessaire

<input type="checkbox"/> Retrait demandé	Signature		<input type="checkbox"/> Retrait autorisé
Class :	Groupe :	Course :	Heure limite de dépôt de réclamation :
<input type="checkbox"/> La réclamation ou demande de réparation ou de réouverture, est dans les délais		<input type="checkbox"/> Prolongation du temps limite	
Réclamant, ou partie faisant une demande de réparation ou de réouverture, représenté par :			
Autre partie, ou bateau concerné par la réparation, représenté par :			
Noms des témoins :		Interprètes :	

		REMARQUES
<input type="checkbox"/>	Pas d'objection à propos d'une partie intéressée	
<input type="checkbox"/>	La réclamation écrite ou la demande identifie l'incident	
<input type="checkbox"/>	«Protest» hélé à la première occasion raisonnable	
<input type="checkbox"/>	Pas besoin de heler ; le réclamé a été informé à la première occasion raisonnable	
<input type="checkbox"/>	Le pavillon rouge a été déferlé de manière évidente à la première occasion raisonnable	

La réclamation ou demande est recevable, l'instruction continue La réclamation ou demande n'est pas recevable ; l'instruction est close

FAITS ETABLIS

.....

.....

.....

.....

.....

.....

<input type="checkbox"/> Le croquis du bateau est validé par le jury	<input type="checkbox"/> Le croquis du jury est joint
--	---

CONCLUSIONS ET REGLES APPLICABLES

.....

.....

DECISION

<input type="checkbox"/>	La réclamation est rejetée	
<input type="checkbox"/>	Bateau(x) n°: est (sont) disqualifié (s) de la (des) course :	
<input type="checkbox"/>	Bateau(x) n°: est pénalisé(s) comme suit :	
<input type="checkbox"/>	La demande de réparation n'est pas accordée	
<input type="checkbox"/>	La demande de réparation est accordée comme suit :	
<input type="checkbox"/>	La demande de réouverture d'une instruction est refusée	<input type="checkbox"/> Est accordée

Président du jury et autres membres

.....

Signature du Président :

Date et heure :



Reconnaissance d'infraction / Acknowledgement form

Pénalité de 1 tour ou 2 tours (règle 44.2) / 1 turn or 2 turns Penalty (ruler 44.2)

Club _____	Date _____
Manifestation / Event _____	
Class(e) _____	Course/ Race N° _____

Je soussigné(e), M _____ <i>I undersigned</i>	Bateau N° _____ <i>Boat N°</i>
reconnait avoir effectué une pénalité de : 1 tour <input type="checkbox"/> 2 tours <input type="checkbox"/> <i>acknowledge having taken a penalty : 1 turn <input type="checkbox"/> 2 turns <input type="checkbox"/></i>	

Pénalité effectuée conformément à la règle 44.2 / Penalty taken in accordance with rule 44.2

Marque touchée / Mark touched : _____ at _____ h _____

Heure à laquelle j'ai effectué la pénalité / Penalty taken at _____ h _____

Règle(s) enfreinte(s) / Rule(s) broken _____

vis-à-vis du(des) bateau(x)n° / Against boat(s) n° _____

Heure de l'incident / Time of incident : _____ h _____, Lieu de l'incident / Location of incident _____

Heure à laquelle j'ai effectué la pénalité / Penalty taken at _____ h _____

Description de l'incident / Description of incident :

Témoins / Witnesses : _____

Abandon avant de finir <i>Retired before finish</i>	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	Domage sérieux OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	Blessure OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
	YES <input type="checkbox"/>	NO <input type="checkbox"/>	Serious damage YES <input type="checkbox"/>	NO <input type="checkbox"/>	Injury YES <input type="checkbox"/>	NO <input type="checkbox"/>

Date _____

Signature (signed)

Déposé à _____ H _____ mn, le _____
Lodged at

Attaché au cas n° _____
Related to case n°

